

**Navigation commerciale et recrutement des équipages
série P**

sous-série 2 P

Répertoire numérique

**Bureau des classes du
département de Port-Louis puis
de Lorient
(1700-1865)**

Table des matières

Présentation du fonds	4
1 - Identification	4
2 - Contexte	4
3 - Contenu et structure	6
4 - conditions d'accès et d'utilisation	8
5 - sources complémentaires	9
6 - Notes	10
1 : Armements au long cours (1721-1790).....	11
2 : Désarmements au long cours (1719-1788)	15
3 : Rôles au cabotage (1709-1792)	19
4 : Matricules du sous-quartier de Port-Louis et Lorient (1751-1787).....	24
1 - Matricules des officiers mariniers et des matelots (1751-1775)	24
2 - Matricules des mousques (1764).....	24
3 - Matricules des novices (1764).....	24
4 - Matricules des hors de service (1776-1787)	24
5 - Matricules des ouvriers (1769, 1776-1782)	25
6 - Matricules des capitaines, maîtres, pilotes lamaneurs (1764, 1776-1787)	25
7 - Matricules des matelots garde-côtes (1779-1780)	25
8 - Matricules des officiers et volontaires (1764).....	25
5 : Matricules du sous-quartier de Port-Louis (an XII-1865)	26
1 - Matricules des officiers mariniers et des matelots (an XII-1862).....	26
2 - Matricules des mousques (1825-1865).....	26
3 - Matricules des novices (1825-1865).....	26
4 - Matricules des hors de service (1825-1865)	26
5 – Table alphabétique (1850-1865)	27

6 - Matricules des bâtiments du commerce au sous quartier de Port-Louis (1830-1850).....	27
6 : Documents divers (1700-1789)	28
1 – Remises faites par les différents ports des côtes françaises (1704-1787)	28
2 – Documents divers (1700-1789)	30

Présentation du fonds

1 - Identification

1.1 – Intitulé

Bureau des classes du département de Port-Louis, puis de Lorient (2P), département du Morbihan.

1.2 – Dates

1700-1865

1.3 - Niveau de description

Sous-série

1.4 – Importance matérielle du fonds

122 articles – 32 mètres linéaires

2 - Contexte

2.1 – Producteur : organisation administrative

L'enrôlement systématique des gens de mer exigeait la mise en place d'une organisation structurée supportée par un cadre territorial précisément défini. Le littoral de la France fut donc divisé en quartiers, eux-mêmes subdivisés à la fin du 18^{ème} siècle en syndicats, regroupant un nombre variable de paroisses puis communes.

La sous-série 2P ne concerne que les archives du bureau des classes de Port-Louis puis de Lorient de 1710 à 1789, auxquelles on a ajouté les quelques matricules antérieures à 1865, retrouvées à la station maritime de Port-Louis en 1977.

Pour la période postérieure à 1865, consulter la sous-série 9P.

2.2 – Rappel historique

La France, par le développement de ses côtes sur quatre façades, était destinée à devenir une puissance navale. Pour assurer à son établissement naval, la puissance et la durée, la France a dû rechercher dans les ressources de la marine commerciale les principaux éléments de ses équipages militaires. Le recrutement des équipages est l'une des grandes difficultés auxquelles se heurte l'Etat. C'est seulement sous le règne de Louis XIII (1610-1643) que se pose d'une manière précise le problème du recrutement des matelots pour la marine militaire. Elle ne remonte pas au-delà de cette époque en tant qu'institution d'Etat à caractère permanent. Néanmoins, malgré le désir de Richelieu et de Mazarin d'organiser la marine française, ces derniers sont toujours contraints d'employer le système dit de la « presse » pour le recrutement des marins. En effet pour avoir des marins, il fallait recourir à la fermeture des ports, interdire aux navires marchands de prendre la mer, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le nombre des matelots valides nécessaires, et ce de gré ou de force.

Or ce système n'arrivait pas à fournir numériquement les hommes nécessaires. Il ruinait la marine marchande, exaspérait les matelots par son arbitraire et sa violence, les forçait à s'expatrier et avait un caractère aléatoire et brutal qui déplaisait à Colbert, d'où la nécessité de mettre en place des réformes.

Par l'ordonnance du 22 septembre 1668, Colbert instaura le système des classes :

les gouverneurs procèdent au recensement et à la distribution des populations maritimes en classes appelées à servir sur les vaisseaux du roi pendant une année sur trois ou quatre. Lorsqu'ils ne sont pas « levés », ils peuvent s'engager au commerce ou à la pêche. Les déserteurs risquent la peine de mort ou les galères. En contrepartie, ils bénéficient d'un véritable statut, assorti de privilèges.

Avec cette création, on comprend bien, sous le règne de Louis XIV (1643-1715), le lien qui unit la marine marchande à la marine de guerre, le personnel de la première fournissant une pépinière à la seconde.

Ce système de classes ne subit pas de modifications importantes jusqu'à l'ordonnance du 31 octobre 1784 qui institua les quartiers et les syndicats, prescrivit que les levées se feraient par rôles individuels, au moyen d'états nominatifs, et substitua à la division par classes l'organisation de deux rôles distincts l'un des célibataires, l'autre des gens mariés.

Sous la Révolution, il prend en 1795 le nom d'inscription maritime (loi du 3 brumaire de l'an IV). Elle recense tous ceux qui se livrent à la navigation, à la pêche, tant en mer que sur les côtes, et le long des rivières : capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes, officiers marinières et matelots (inscrits définitifs à partir de 1865), novices et mousses (inscrits provisoires à compter de 1865), ouvriers.

Chaque marin se voit attribuer un numéro, couché sur une case dans un registre matricule, renseigné au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations. Cela permet à l'administration de le suivre jusqu'à ses 50 ans, âge auquel il passe « hors de service » et peut bénéficier d'une pension, d'abord réservée aux invalides, puis systématique. Ce système de retraites précurseur a perduré jusqu'aujourd'hui par le biais de l'Etablissement National des Invalides de la Marine (ENIM) à Paimpol.

Le quadrillage géographique (paroisses puis communes à partir de 1790, regroupées en « quartiers ») et chronologique fait de ces registres complétés par les rôles d'équipages un outil étatique imparable de contrôle des professionnels de la mer. Cette responsabilité passe à la marine marchande en 1913. L'inscription maritime perd sa dimension militaire en 1965 se transformant en « Affaires Maritimes » en 1967.

Conservés dans les séries P des divisions portuaires du Service Historique de la Défense SHD ou dans les séries R des archives départementales, ces documents se révèlent d'un grand intérêt pour l'historien et le généalogiste.

2.3 – Histoire de la conservation

Si l'on trouve les marins de la pêche et du commerce dans les archives militaires, c'est que du 17^{ème} au 20^{ème} siècles, ce système des classes, puis de l'inscription maritime impose à ces marins de servir périodiquement sur les bâtiments de guerre. En échange, ils obtiennent exemptions, secours et retraite. Depuis la suppression de ce système en 1952, l'ENIM continue de suivre la carrière des marins et centralise les archives correspondantes. Toutefois dès 1913, l'inscription maritime relève de la marine marchande et non plus de la marine nationale ; la limite chronologique des archives conservées par l'ENIM est donc très variable.

Dans les années 70, la sous-série 2 P a fait l'objet d'un répertoire numérique entrepris par Geneviève Beauchesne et complété par Jean-Bernard Lacroix, tous deux conservateurs des archives de la Marine de l'arrondissement maritime de Lorient, actuel SHD.

Ce répertoire a été réorganisé en 2017.

2.4 – Modalités d'entrée

Versement.

3 - Contenu et structure

3.1 - Présentation du contenu

La majeure partie du fonds est constituée des différentes séries de registres nécessaires à l'enregistrement des hommes et des navires. Ces registres ont été conservés avec soin, en raison de leur importance pour l'établissement des droits des inscrits. Leur présentation a peu varié depuis l'origine, ils ont été remplacés par des fichiers vers le milieu du 20^{ème} siècle.

Enregistrement des hommes :

Les séries de matricules sont tenues à la fois au niveau du quartier ou du sous-quartier par les commissaires et administrateurs de l'inscription maritime et au niveau du syndicat par les syndicats des gens de mer qui reçoivent des extraits des quartiers et sous-quartiers dont ils relèvent.

Les matricules tenus par les syndicats ont été supprimés par dépêche ministérielle en 1933.

Chaque individu se voit attribuer lors de son entrée au service un numéro, couché sur une case matricule dans un registre matricule. La case est mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de sa carrière et de ses affectations.

Les indications portées sur la matricule sont, en principe, les suivantes :

- Numéro de matricule
- Référence à sa précédente immatriculation (d'où le marin est « tiré », avec mention de la référence aux numéros et folios du précédent registre)
- Date de nomination dans le grade
- Etat-civil : nom, prénom, date et lieu de naissance, noms de ses parents
- Domicile
- Caractéristiques physiques (taille, couleur des cheveux, description du visage : front, sourcils, yeux, nez, bouche, menton...)
- Blessures et infirmités (dans les premières années du 19^{ème} siècle)
- Années de service : à l'état, au commerce, à la pêche, à la navigation intérieure
- Campagnes effectuées : nom du navire sur lequel le marin a embarqué (y compris le navire de l'Etat quand il a été « levé ») port d'embarquement, fonction à bord, destination, port d'embarquement et de débarquement renvoyant à la série de rôles d'armement et de désarmement
- Sort du marin : inscription dans la matricule suivante de même grade, inscription dans la matricule de grade supérieur, inscription dans un autre quartier, radiation, etc., avec la référence aux numéro et folio de la matricule correspondante, date de sa disparition en mer (le cas échéant), jugement du tribunal confirmant le décès, date et lieu de son décès
- Récompenses civiles et militaires, action de bravoure, certificat de bonne conduite
- Situation vis-à-vis du service militaire : classe, numéro de recrutement, date de chaque période : A, B ou C...etc.

Les registres matricules ont souvent une table alphabétique.

Enregistrement des navires :

Tout navire doit être immatriculé dans un port d'attache qui est généralement celui du domicile ou du siège social de la société de son armateur. Avant d'entreprendre une navigation, un bâtiment de commerce est « armé », c'est-à-dire pourvu de tout ce qui est indispensable à son voyage : équipage, matériel. A son retour, dans un port qui peut être différent du port d'armement ou du port d'immatriculation, le navire est « désarmé ».

Avant d'armer un navire, ses armateurs doivent en informer le commissaire de l'inscription maritime et lui demander d'autoriser le capitaine à qui ils ont confié leur navire de lever un équipage. Une fois réuni, cet équipage est passé en revue au bureau de l'inscription maritime et inscrit sur un rôle d'armement établi en quatre

exemplaires : le premier reste à l'inscription maritime, le second est confié au capitaine, les troisième et quatrième sont adressés au greffe de l'amirauté et au trésorier des invalides.

Sur le rôle de bord qui lui a été remis et qu'il a signé conjointement avec le commissaire de l'inscription maritime et l'armateur, le capitaine est tenu de faire apposer le visa des autorités des ports où il fait escale et de mentionner toute modification intervenue au cours de la campagne ou du voyage : déserteurs, personnes « débarquées malades », défunts ou remplaçants, passagers pris au retour, « fortunes de mer » etc.

Dès l'arrivée au port de désarmement, il doit se présenter avec son équipage au bureau de l'inscription maritime où sont calculés les gages de chacun et dressé le rôle de désarmement (en deux exemplaires) : un pour le bureau et un pour les invalides.

Le contrôle des bâtiments a donné naissance à de nombreux documents :

- Les matricules de bâtiments
- Les registres d'armement et de désarmement
- Les rôles d'équipage à l'armement et au désarmement
- Les registres d'entrée et de sortie des bâtiments

3.2 – Mode de classement

Le fonds est classé en 6 parties :

1 - armements au long cours

Il s'agit de rôles établis sur des formules d'armement au mois qui servent normalement aux bâtiments destinés au long cours.

Les rôles d'armement étant tenus à la fois dans les bureaux et à bord, les rôles de bord sont les plus complets. Ils renferment les mouvements des navigants, les visas des autorités des ports d'escale et les apostilles du capitaine. Ils indiquent le numéro et la date d'armement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature de l'armement (pêche, cabotage, bornage...) ainsi que le lieu et la date du désarmement.

2 - désarmements au long cours

Ils indiquent le numéro et la date du désarmement, le nom du bâtiment, le tonnage, l'immatriculation, le nom du capitaine, la nature et la référence de l'armement et le versement des droits dus au désarmement.

3 - rôles au cabotage

Le rôle d'équipage existe, à des fins comptables, depuis le 16^{ème} siècle.

Sous Colbert, il était rédigé en 4 exemplaires : un pour le port de départ (rôle d'armement), un pour le bâtiment (rôle de bord, puis de désarmement), un pour l'Amirauté pour obtenir le congé (droit de navigation) et un dernier pour les pensions des invalides de la Marine.

Les rôles d'armement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été armés.

Les rôles de désarmement sont classés d'après les dates auxquelles les bâtiments ont été désarmés.

Les rôles d'équipages précisent, pour chaque campagne d'un bâtiment, le nom de chaque marin embarqué et sa fonction à bord (permettant ainsi, entre autres, de fixer sa solde).

On trouve sur ces rôles :

- La description du navire : type, nom, n° d'enregistrement, port d'attache, lieu et date de construction, tonnage, tirant d'eau, nombre de ponts et de gaillards, noms des propriétaire(s), armateur(s) et capitaine.
- Le lieu, le type et la date de son armement et sa destination
- La liste des membres d'équipage (nom, filiation, conditions d'engagement, quartier et numéro d'immatriculation, montant des avances perçues à l'armement, etc).

S'y ajoutent, mention de la nature de la cargaison et parfois la liste des passagers.

La tenue des rôles de désarmement a été supprimée par décret en 1865. Après cette date, les registres dits de « désarmement » renferment les rôles d'armement sur lesquels sont portées les mentions de désarmement et les décomptes.

Le rôle d'équipage constitue l'acte authentique (à valeur juridique) de constitution de l'armement administratif d'un bâtiment et l'état certifié de toutes les personnes qui se trouvent à bord. Pour la période jusqu'à 1940, les rôles se trouvent dans les différents services historiques de la Défense, ainsi que dans les archives départementales des départements concernés (série R) pour la période postérieure. L'ENIM Paimpol a récupéré les collections de rôles et de matricules postérieurs à compter de 1940.

4 - matricule du sous-quartier de Port-Louis et Lorient (1751-1787)

La matricule est constituée de différentes catégories de registres :

- Officiers mariniers et matelots, devenus, en 1865, inscrits définitifs. Il s'agit des marins de plus de 18 ans et ayant à leur actif deux campagnes au long cours, 18 mois de navigation ou deux années de « petite pêche ».
- Mousses et novices, devenus en 1865 inscrits provisoires. Les mousses sont âgés de 10 à 16 ans, les novices de plus de 16 ans.
- Ouvriers et apprentis- ouvriers (notamment charpentiers, voiliers, perceurs, calfats ...) astreints à servir à terre ou à la mer (la série s'achève en 1850).
- Hors de service : les marins âgés de plus de 50 ans, les invalides et les anciens ouvriers.

La matricule présente, dans l'ordre chronologique de son inscription, le nom du navire, son numéro d'immatriculation, l'année et le lieu de sa construction, la jauge, les traversées effectuées et les désarmements successifs. Des tables alphabétiques par nom de navire peuvent figurer en fin de volume.

5 - matricule du sous-quartier de Port-Louis (an XII-1865)

6 - documents divers

Les remises faites par les différents ports de la côte française.

4 - conditions d'accès et d'utilisation

4.1 - Conditions d'accès

La loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 sur les archives a modifié profondément les articles I 213-1 et I 213-2 du Code du Patrimoine relatif à la communicabilité des archives publiques tels qu'ils s'établissaient depuis la loi sur les archives de 1979. Les archives publiques sont désormais immédiatement communicables, à l'exception cependant des documents dont la divulgation porterait atteinte aux intérêts des individus, de l'Etat ou aux intérêts industriels et commerciaux protégés par la loi : les délais vont de 25 à 120 ans.

Les dossiers individuels et registres matricules se voient appliquer un délai de 50 ans à compter du dernier document inséré dans le dossier. Cependant, si le dossier comprend ou se compose de documents dont la communication porterait atteinte au secret médical, le délai est de 25 ans à compter de la date du décès de l'intéressé ou, lorsqu'elle n'est pas connue, de 120 ans à compter de sa naissance.

Par ailleurs, certains registres sont communicables mais non consultables en raison de l'état physique du document.

Autres textes applicables :

Loi 1978 « Informatique et libertés », Code des relations entre le public et l'Administration (dont loi dite « CADA »), loi n° 2015-1779 du 28/12/2015 relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public (loi « Valter »), loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP).

4.2 - Conditions de reproduction

Série sous microfilms.

Les photographies sans flash sont autorisées pour un usage privé. La diffusion des documents est soumise à autorisation.

Loi n° 2015-1779 (réutilisation des informations publiques, cf § précédent)

4.3 - Langue des documents

Français.

5 - sources complémentaires5.1 - Sources complémentaires

Au SHD Lorient :

- Sous-séries 1 à 9 P : Compagnie des Indes, Inscription maritime des quartiers d'Auray- Quiberon, Belle-Ile, Concarneau-Doëlan, Groix, Lorient et Port-Louis, Redon, Vannes.
- Sous-série 1M : matricule des officiers-mariniers et marins de 1857 à 1931, matricule des armuriers, matricules des officiers de marine

Des collections lacunaires, complétant celles des ports ou faisant double-emploi avec elles, se trouvent aux archives nationales en sous série Marine C4 (à partir de 1691), et au SHD Vincennes en sous-série MV CC4 (1785-1900).

Le site « Mémoire des hommes »

Archives départementales : 29, 35, 44 et 56 : série R (affaires militaires).

ENIM Paimpol : Les registres ont laissé la place aux fiches ACKER dès 1950, on peut y retrouver des carrières entières quand les services des affaires maritimes ont eu les moyens de faire « la reprise des données » le critère était que le marin, quelle que soit son année de naissance, naviguait en 1950. On peut avoir, dès lors, une carrière entière sur 2 supports ou partagée entre les 2 supports.

5.2 – Bibliographie

- ANDRE, Jean-Michel, *Les engagés de la compagnie des Indes, marins et ouvriers, 1710-1770* : Ministère de la marine, SHM, Paris, 2004
- BEAUCHESNE, Geneviève, LACROIX, Jean-Bernard, *répertoire numérique des sous-séries 2P à 9P : classes, inscription maritime, navigation commerciale : quartier de Lorient, Belle-Ile, Vannes, Redon, Auray, Concarneau, Groix, imprimerie de la marine*, Paris, 1978
- BLOCH, Jean-Pierre. *De l'inscription maritime aux affaires maritimes*. revue Marine n° 145, 1989, p. 60-61.
- BUANIC, Nicolas. *La matricule des gens de mer*. Revue française de généalogie n° 184, 2009, p. 39-43.
- CAPTIER, Jacques, *Etude historique et économique sur l'inscription maritime*, V. Giard et E. Brière, Paris, 1907
- COUDRAY, Alain. *Les administrateurs des affaires maritimes*. Cols Bleus n° 1611, 1980, p. 4-7.
- DUIC, Christian, *Retrouver un ancêtre marin*, archives et culture, Paris, 2015
- ESTIENNE, René (sous la direction de), *Les compagnies des Indes*. Gallimard, Paris, 2013

- HEISER, Sandrine, MOLLET, Vincent, *Vos ancêtres à travers les archives militaires*. Paris, Service historique de la défense, 2012.
- LA BATUT, Gabriel (de), *Le régime de l'inscription maritime et la loi du 24 décembre 1896*, Paris, 1904
- LE FEBVRE, Soazig, *Guide des sources d'histoire maritime de Bretagne. Gens de mer*. Association de recherche sur le littoral du Ponant, Association des archivistes français, 2005.
- MINISTERE DE LA MARINE, *Recueil des actes réglementaires concernant le service des quartiers d'inscription maritime*, Imprimerie Nationale, Paris, 1913
- MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Livret de l'inscription maritime*, Imprimerie Nationale, Paris, 1883
- MINISTERE DE LA MARINE ET DES COLONIES, *Règlement général sur l'administration des quartiers, sous-quartiers et syndicats maritimes, l'inscription maritime, le recrutement de la flotte, la police de la navigation, les pêches maritimes*, Imprimerie Impériale, Paris, 1867
- VILLIERS, Patrick, CULLERIER, Pascal. *Du système des classes à l'inscription maritime : le recrutement des marins français de Louis XIV à 1952*. Revue historique des armées n° 147, 1982, p. 45-53.

6 - Notes

Conseils pour retrouver un inscrit maritime

Pour retracer la carrière des marins de la pêche ou du commerce, il faut consulter les registres matricules et les rôles d'équipages provenant des fonds de l'administration chargée de l'inscription maritime. La matricule représente le document de base regroupant le signalement et l'état civil de chaque marin ainsi que des renseignements sur sa carrière au commerce ou à la pêche et sur ses services à l'état.

La matricule est renouvelée périodiquement et de façon uniforme dans tous les quartiers (1748 ou 1751, 1764, 1785, an IX -soit 1800-1801-, 1816, 1826, 1850, 1865 et 1883) .

Pour suivre un individu, il faut consulter plusieurs registres. La recherche dans les matricules est facilitée par la renumérotation des inscrits, le rappel de l'origine de la matricule ou la précision du numéro de l'inscrit dans la matricule suivante et dans la matricule des pensions.

De registre en registre, on peut suivre toute la carrière de l'intéressé. Le registre comprend souvent une table alphabétique en fin d'ouvrage Certains registres comprennent uniquement des tables alphabétiques.

Jusqu'en 1924, les engagés et recrutés servant sur les bâtiments de l'Etat peuvent choisir à l'issue ou pendant leur temps de service de passer sous le régime de l'inscription maritime (conseil d'administration de l'unité). Ils ne sont donc pas inscrits sur les matricules de la marine militaire. Seules les matricules de l'inscription maritime résumeront donc leur carrière. On a ainsi souvent plus de chances de retrouver un marin de l'Etat dans la série P que dans les matricules de la marine nationale.

Pour retrouver un inscrit maritime, il faut connaître le quartier dont relève son domicile. A défaut du domicile, on peut tenter la recherche à partir du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

1 : Armements au long cours (1721-1790)

2P1 : armements au longs cours rôles de bureau 1721-1726

1721 : 2 rôles de la Compagnie des Indes

1722 : 23 rôles de la Compagnie des Indes

1723 : 19 rôles dont 18 de la Compagnie des Indes

1724 : 28 rôles de la Compagnie des Indes

1725 : 19 rôles dont 18 de la Compagnie des Indes

1726 : 16 rôles de la Compagnie des Indes

2P2 : armements au longs cours rôles de bureau 1727-1731

1727 : 21 rôles de la Compagnie des Indes

1728 : 12 rôles de la Compagnie des Indes

1729 : 20 rôles de la Compagnie des Indes

1730 : 16 rôles dont 15 de la Compagnie des Indes

1731 : 23 rôles de la Compagnie des Indes

2P3 : armements au longs cours rôles de bureau 1732-1735

1732 : 24 rôles de la Compagnie des Indes

1733 : 20 rôles de la Compagnie des Indes

1734 : 17 rôles de la Compagnie des Indes

1735 : 17 rôles de la Compagnie des Indes

2P4 : armements au longs cours rôles de bureau 1736-1739

1736 : 20 rôles de la Compagnie des Indes

1737 : 19 rôles de la Compagnie des Indes

1738 : 22 rôles de la Compagnie des Indes

1739 : 18 rôles de la Compagnie des Indes

2P5 : armements au longs cours rôles de bureau 1740-1744

1740 : 20 rôles de la Compagnie des Indes

1741 : 33 rôles de la Compagnie des Indes

1742 : 15 rôles dont 14 de la Compagnie des Indes

1743 : 17 rôles dont 15 de la Compagnie des Indes

1744 : 14 rôles dont 13 de la Compagnie des Indes

2P6 : armements au longs cours rôles de bureau 1745-1747

1745 : 38 rôles dont 34 de la Compagnie des Indes

1746 : 16 rôles dont 9 de la Compagnie des Indes

1747 : 15 rôles dont 14 de la Compagnie des Indes

2P7 : armements au longs cours rôles de bureau 1748-1750

1748 : 18 rôles dont 14 de la Compagnie des Indes

1749 : 20 rôles dont 15 de la Compagnie des Indes

1750 : 27 rôles dont 21 de la Compagnie des Indes

2P8 : armements au longs cours rôles de bureau 1751-1753

1751 : 19 rôles dont 14 de la Compagnie des Indes

1752 : 24 rôles dont 21 de la Compagnie des Indes

1753 : 21 rôles dont 20 de la Compagnie des Indes

2P9 : armements au longs cours rôles de bureau 1754-1756

1754 : 26 rôles dont 23 de la Compagnie des Indes

1755 : 19 rôles dont 18 de la Compagnie des Indes

1756 : 21 rôles dont 20 de la Compagnie des Indes

2P10 : armements au longs cours rôles de bureau 1757-1761

1757 : 15 rôles dont 8 de la Compagnie des Indes

1758 : 20 rôles dont 19 de la Compagnie des Indes

1759 : 11 rôles dont 7 de la Compagnie des Indes

1760 : 13 rôles dont 8 de la Compagnie des Indes

1761 : 6 rôles dont 5 de la Compagnie des Indes

2P11 : armements au longs cours rôles de bureau 1762-1767

1762 : 11 rôles dont 7 de la Compagnie des Indes

1763 : 11 rôles dont 5 de la Compagnie des Indes

1764 : 16 rôles dont 9 de la Compagnie des Indes

1765 : 14 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

1766 : 17 rôles dont 10 de la Compagnie des Indes

1767 : 19 rôles dont 15 de la Compagnie des Indes

2P12 : armements au longs cours rôles de bureau 1768-1769

1768 : 20 rôles dont 10 de la Compagnie des Indes

1769 : 26 rôles dont 9 de la Compagnie des Indes

2P13 : armements au longs cours rôles de bureau 1770-1774

1770 : 11 rôles dont 3 de la Compagnie des Indes

1771 : 18 rôles dont 1 de la Compagnie des Indes

1772 : 15 rôles

1773 : 12 rôles

1774 : 20 rôles

2P14 : armements au longs cours rôles de bureau 1775-1776

1775 : 23 rôles

1776 : 27 rôles

2P15 : armements au longs cours rôles de bureau 1777-1782

1777 : 20 rôles

1778 : 14 rôles

1779 : 11 rôles

1780 : 22 rôles

1781 : 19 rôles

1782 : 11 rôles

2P16 : armements au longs cours rôles de bureau 1783-1784

1783 : 52 rôles dont 21 pour le cabotage

1784 : 37 rôles dont 17 pour le cabotage

2P17 : armements au longs cours et au cabotage rôles de bureau 1785-1786

1785 : 38 rôles au long cours (dont 1 de la Compagnie de Calonne) et 19 au cabotage

1786 : 55 rôles au long cours (dont 8 de la Compagnie de Calonne) et 24 au cabotage

2P18 : armements au longs cours rôles de bureau 1787-1788

1787 : 48 rôles au long cours (dont 3 de la Compagnie de Calonne et 28 au cabotage)

1788 : 41 rôles au long cours (dont 5 de la Compagnie de Calonne et 18 au cabotage)

2P19 : armements au longs cours rôles de bureau 1789-1790

1789 : 24 rôles au long cours (dont 5 de la Compagnie de Calonne et 10 au cabotage)

1790 : 21 rôles au long cours (dont 4 de la Compagnie de Calonne et 7 au cabotage)

2 : Désarmements au long cours (1719-1788)

2P20 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1719-1723
1719 : 4 rôles de la Compagnie des Indes		
1720 : 9 rôles de la Compagnie des Indes		
1721 : 23 rôles de la Compagnie des Indes		
1722 : 18 rôles dont 15 de la Compagnie des Indes		
1723 : 17 rôles de la Compagnie des Indes		
2P21 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1724-1725
1724 : 29 rôles de la Compagnie des Indes		
1725 : 21 rôles de la Compagnie des Indes		
2P22 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1726-1727
1726 : 34 rôles dont 23 de la Compagnie des Indes		
1727 : 18 rôles de la Compagnie des Indes		
2P23 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1728-1730
1728 : 16 rôles de la Compagnie des Indes		
1729 : 15 rôles de la Compagnie des Indes		
1730 : 15 rôles dont 14 de la Compagnie des Indes		
2P24 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1731-1732
1731 : 22 rôles de la Compagnie des Indes		
1732 : 22 rôles dont 21 de la Compagnie des Indes		
2P25 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1733
1733 : 21 rôles dont 20 de la Compagnie des Indes		
2P26 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1734-1735
1734 : 17 rôles de la Compagnie des Indes		
1735 : 23 rôles dont 21 de la Compagnie des Indes		
2P27 : désarmements au longs cours	rôles de bord et de désarmement	1736-1738

1736 : 14 rôles de la Compagnie des Indes

1737 : 18 rôles de la Compagnie des Indes

1738 : 16 rôles de la Compagnie des Indes

2P28 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1739-1740

1739 : 19 rôles de la Compagnie des Indes

1740 : 22 rôles de la Compagnie des Indes

2P29 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1741-1742

1741 : 19 rôles de la Compagnie des Indes

1742 : 21 rôles de la Compagnie des Indes

2P30 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1743-1744

1743 : 18 rôles dont 17 de la Compagnie des Indes

1744 : 22 rôles dont 17 de la Compagnie des Indes

2P31 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1745-1746

1745 : 16 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

1746 : 12 rôles dont 9 de la Compagnie des Indes

2P32 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1747-1748

1747 : 17 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

1748 : 10 rôles dont 8 de la Compagnie des Indes

2P33 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1749-1750

1749 : 12 rôles dont 6 de la Compagnie des Indes

1750 : 48 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

2P34 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1751-1752

1751 : 20 rôles dont 17 de la Compagnie des Indes

1752 : 25 rôles dont 23 de la Compagnie des Indes

2P35 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1753

1753 : 17 rôles dont 14 de la Compagnie des Indes

2P36 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1754

1754 : 26 rôles dont 24 de la Compagnie des Indes

2P37 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1755-1757

1755 : 18 rôles dont 16 de la Compagnie des Indes

1756 : 7 rôles dont 4 de la Compagnie des Indes

1757 : 8 rôles dont 6 de la Compagnie des Indes

2P38 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1758-1761

1758 : 12 rôles dont 7 de la Compagnie des Indes

1759 : 14 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

1760 : 13 rôles dont 3 de la Compagnie des Indes

1761 : 2 rôles dont 1 de la Compagnie des Indes

2P39 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1763-1764

1763 : 8 rôles dont 7 de la Compagnie des Indes

1764 : 15 rôles dont 12 de la Compagnie des Indes

2P40 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1765-1766

1765 : 8 rôles dont 4 de la Compagnie des Indes

1766 : 15 rôles dont 10 de la Compagnie des Indes

2P41 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1767-1768

1767 : 13 rôles dont 10 de la Compagnie des Indes

1768 : 23 rôles dont 15 de la Compagnie des Indes

2P42 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1769

1769 : 20 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

2P43 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1770

1770 : 17 rôles dont 11 de la Compagnie des Indes

2P44 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1771-1772

1771 : 17 rôles dont 3 de la Compagnie des Indes

1772 : 13 rôles dont 2 de la Compagnie des Indes

2P45 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1773-1774

1773 : 15 rôles dont 2 de la Compagnie des Indes

1774 : 18 rôles

2P46 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1775-1776

1775 : 27 rôles

1776 : 19 rôles

2P47 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1777-1778

1777 : 22 rôles

1778 : 18 rôles

2P48 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1779-1783

1779 : 15 rôles (dont 1 de la Compagnie de Guyane)

1780 : 3 rôles

1781 : 3 rôles

1782 : 28 rôles

1783 : 26 rôles (des rôles de pataches et de canots des fermes sont inclus dans cette liasse)

2P49 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1784

1784 : 22 rôles (dont celui d'un bâtiment russe)

2P50 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1785

1785 : 32 rôles (y compris ceux des bateaux des fermes)

2P51 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1786

1786 : 32 rôles (y compris ceux des bateaux des fermes)

2P52 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1787

1787 : 46 rôles (5 rôles de bâtiments frétés par la Compagnie de Calonne et rôles des bateaux de fermes)

2P53 : désarmements au longs cours rôles de bord et de désarmement 1788

1788 : 32 rôles (dont 6 de la Compagnie de Calonne)

3 : Rôles au cabotage (1709-1792)

2P54 : rôles au cabotage (essentiellement petit cabotage) 1709-1723

1709 : 1 rôle

1710 : 30 rôles (dont un bâtiment de Saint-Malo de 400 tonneaux)

1711 : 14 rôles

1712 : 20 rôles

1713 : 25 rôles

1714 : 29 rôles (deux armements pour l'Irlande)

1715 : 10 rôles

1716 : 4 rôles

1717 : 24 rôles

1718 : 20 rôles (un armement pour l'Irlande)

1719 : 15 rôles

1720 : 17 rôles

1721 : 14 rôles (un armement pour la pêche)

1722 : 17 rôles

1723 : 99 rôles (un armement pour l'Irlande)

2P55 : rôles au cabotage (essentiellement petit cabotage) 1724-1728

1724 : 102 rôles

1725 : 66 rôles

1726 : 68 rôles

1727 : 68 rôles

1728 : 71 rôles (un armement pour l'Irlande)

2P56 : rôles au cabotage (petit cabotage) 1729-1733

1729 : 70 rôles

1730 : 69 rôles

1731 : 71 rôles

1732 : 22 rôles

1733 : 23 rôles

2P57 : rôles au cabotage (essentiellement petit cabotage)

1734-1740

1734 : 22 rôles

1735 : 25 rôles

1736 : 31 rôles

1738 : 1 rôle

1739 : 10 rôles (un voyage à Hambourg)

1740 : 20 rôles

Il manque l'année 1737

2P58 : rôles au cabotage

1743-1745

1743 : 18 rôles

1744 : 34 rôles

1745 : 23 rôles

Il manque les années 1741, 1742 et 1746

2P59 : rôles au cabotage

1747-1750

1747 : 1 rôle

1748 : 25 rôles

1749 : 31 rôles

1750 : 23 rôles

2P60 : rôles au cabotage (sauf exception)

1754-1758

1754 : 22 rôles

1755 : 31 rôles (5 bateaux des fermes, 2 armements pour Marseille)

1756 : 29 rôles (5 bateaux des fermes)

1757 : 29 rôles (5 bateaux des fermes)

1758 : 31 rôles (5 bateaux des fermes, une goélette de Saint-Malo armée pour Terre-Neuve)

Il manque les années 1751 à 1753

2P61 : rôles au cabotage

1759-1765

1759 : 11 rôles (5 bateaux des fermes)

1760 : 15 rôles (5 bateaux des fermes)

1761 : 11 rôles (5 bateaux des fermes)

1762 : 30 rôles (5 bateaux des fermes)

1763 : 55 rôles (5 bateaux des fermes, un voyage à Sète)

1764 : 20 rôles (5 bateaux des fermes)

1765 : 47 rôles (5 bateaux des fermes)

2P62 : rôles au cabotage

1766-1768

1766 : 72 rôles (5 bateaux des fermes)

1767 : 44 rôles (5 bateaux des fermes, 2 voyages à Marseille)

1768 : 25 rôles (5 bateaux des fermes, 1 voyage à Sète)

2P63 : rôles au cabotage

1769-1775

1769 : 3 rôles (1 voyage à Marseille)

1770 : 36 rôles (1 voyage à Sète)

1771 : 34 rôles (5 bateaux des fermes)

1772 : 14 rôles (5 bateaux des fermes)

1773 : 13 rôles (un voyage à Toulon)

1774 : 15 rôles

1775 : 13 rôles (5 bateaux des fermes, 1 voyage à Sète)

2P64 : rôles au cabotage

1776-1788

1776 : 3 rôles (5 bateaux des fermes, 1 voyage à Sète)

1777 : 19 rôles (5 bateaux des fermes , 1 voyage à Marseille)

1778 : 12 rôles (6 bateaux des fermes)

1781 : 8 rôles (5 bateaux des fermes)

1784 : 1 rôle

1785 : 51 rôles (plusieurs bâtiments réquisitionnés pour les travaux de la digue de Cherbourg)

1786 : 47 rôles

1787 : 22 rôles

1788 : 7 rôles

Il manque les années 1779 et 1780, 1782 et 1783

2P65 : rôles au cabotage 1789-1792

1789 : 40 rôles

1790 : 32 rôles

1791 : 24 rôles

1792 : 28 rôles

2P66 : rôles au cabotage, armement de chaloupe pour la pêche 1773-1783

1773 : 1 rôle

1774 : 10 rôles (2 armements pour la pêche)

1775 : 27 rôles

1776 : 23 rôles

1777 : 21 rôles

1778 : 5 rôles

1779 : 6 rôles

1780 : 35 rôles

1781 : 16 rôles

1782 : 24 rôles (plusieurs bâtiments réquisitionnés pour les travaux de la digue de Cherbourg)

1783 : 37 rôles (plusieurs bâtiments réquisitionnés pour les travaux de la digue de Cherbourg)

2P67 : rôles au cabotage, armement de chaloupe pour la pêche 1784-1787

1784 : 27 rôles (plusieurs bâtiments réquisitionnés pour les travaux de la digue de Cherbourg)

1785 : 220 rôles (cabotage n°1 à 14, le reste : armements pour la pêche)

1786 : 4 rôles au cabotage

1787 : 18 rôles au cabotage

2P68 : rôles de divers bâtiments, la plupart au long cours

1724-1792

1 - 1724-1725, 1727, 1730-1731, 1733-1735, 1739, 1747-1748, 1751, 1754-1755, 1758, 1760, 1763, 1769, 1770 : 30 rôles

2 – 1776-1777, 1780-1783, 1785-1786, 1792 : 15 rôles

4 : Matricules du sous-quartier de Port-Louis et Lorient (1751-1790)

1 - Matricules des officiers mariniers et des matelots (1751-1787)

2P72 :	1 ^{er} registre	1751-1762
2P73 :	2 ^{ème} registre (ville de Lorient)	1751-1762
2P75 :		1764-1775
2P82 :	1 ^{er} registre (ville de Lorient)	1776-1787
2P83 :	2 ^{ème} registre (ville de Lorient) supplément	1783-1786
2P84 :	quartier de Lorient (paroisses de Port-Louis, Riantec-Plouhinec, Local, Nostang et Groix)	1776-1787
2P85 :	supplément au 2P84 (Groix et Riantec)	1784-1787

2 - Matricules des mouses (1764-1787)

2P77 :	mousses des quartiers de Port-Louis et Hennebont	1764
2P87 :	quartier de Lorient et ses paroisses	1776-1787

3 - Matricules des novices (1764-1787)

2P77 :	novices des quartiers de Port-Louis et Hennebont	1764
2P86 :	quartier de Lorient et ses paroisses	1776-1787

4 - Matricules des hors de service (1776-1787)

2P91 :	département de Lorient et paroisses du quartier	1776-1787
--------	---	-----------

5 - Matricules des ouvriers (1769, 1776-1782)

2P79 :	matricules des ouvriers de Lorient	1769
2P88 :	matricule des ouvriers	1776-1782

6 - Matricules des capitaines, maîtres, pilotes lamaneurs (1764, 1776-1787)

2P80 :	quartier de Port-Louis et Hennebont	1764
2P92 :	48 folios	1776-1787

7 - Matricules des matelots garde-côtes (1779-1790)

2P89 :	département de Lorient (va jusqu'à Carnac)	1779-1790
2P90 :	département de Lorient (va jusqu'à Carnac)	1779-1780

Le registre 2P90 est le double du registre 2P89.

8 - Matricules des officiers et volontaires (1764)

2P81 :	officiers et volontaires qui s'embarquent sur les vaisseaux marchands	1764
--------	--	------

5 : Matricules du sous-quartier de Port-Louis (an XII-1865)

1 - Matricules des officiers mariniers et des matelots (an XII-1865)

2P107 :	n°1 à 666	(folio 1-165)	an XII-1816 (table alphabétique)
2P108 :	n°1 à 1004	(folio 1001-1503)	1825-1837 (table alphabétique)
2P109 :	n°1005 à 1474	(folio 1-235)	1837-1850 (table alphabétique)
2P110 :	n°1 à 542	(folio 965-1506)	1837-1850
2P111 :	n°543 à 965	(folio 1507-1929)	1850-1855
	n°1391 à 1556		1862-1865
2P112 :	n°965 à 1390	(folio 8950-9375)	1856-1862

2 - Matricules des mousses (1825-1865)

2P113 :		(folio 1-214)	1825-1843 (table alphabétique)
2P114 :		(folio 1-137)	1844-1849 (table alphabétique)
2P115 :	n°1 à 644	(folio 221-524)	1850-1862
2P116 :	n°645 à 900	(folio 1647-1774)	1862-1865

3 - Matricules des novices (1825-1865)

2P117 :		(folio 1-200)	1825-1844 (table alphabétique)
2P118 :		(folio 1-68)	1844-1849 (table alphabétique)
2P119 :	n°1 à 1283	(folio 125-1155)	1850-1865

4 - Matricules des hors de service (1825-1865)

2P120 :	n°401 à 873	(folio 5351-5469)	1825-1848 (table alphabétique)
2P121 :	n°1 à 575	(folio 6407-6694)	1850-1865

5 - Table alphabétique (1850-1865)

2P122 : table alphabétique de 1850 à 1865 comprenant successivement les mousses, les novices puis les officiers marinières et matelots

Cette table intéresse les matricules 2P110 à 2P112, 2P115 et 2P116, 2P119 et 2P121.

6 - Matricules des bâtiments du commerce au sous quartier de Port-Louis (1830-1850)

2P105 :	matricule des bâtiments de commerce	folio 1-172	1830-1850
	(table alphabétique)		

2P106 : registre chronologique des entrées de bâtiments du commerce

avec mention du :

- nom du bateau et du capitaine du port
- nombre d'hommes d'équipages
- port d'origine
- nom des consignataires
- destinataires
- la nature des cargaisons

1830-1850

6 : Documents divers (1700-1789)

1 – Remises faites par les différents ports des côtes françaises (1704-1787)

2P74 :	enregistrement des remises faites au bureau des classes	1736-1739
2P78 :	remises des ports de Brest et Rochefort à Lorient	1784
2P93 :	remises des ports de Brest, Rochefort et Toulon à Lorient	1704-1715
	Actes notariés et pièces diverses	
	1 - Toulon (22 pièces)	1704-1712
	2 - Brest (56 pièces)	1704-1714
	3 - Rochefort (10 pièces)	1704-1715
	4 – actes notariés et pièces diverses	1704-1715
2P94 :	remises du port de Brest à Lorient	1779-1783
	Bâtiments du roi	
2P95 :	remises faites par le bureau des armements de la Compagnie des Indes au bureau des classes de Port-Louis des soldes des équipages de divers bâtiments : 204 pièces	1724
2P96 :	bureau des classes : documents divers	
	1 - remises faites au bureau des classes de Port-Louis	1725
	Bâtiments divers (189 pièces)	
	2 - dépêches ministérielles concernant principalement la caisse des invalides et les classes (121 pièces)	1726-1787
	3 - correspondance échangée avec le ministre concernant principalement les versements à la caisse des invalides (78 pièces)	1728-1747
	4 - liste des maîtres de chaloupes de Groix et situation de la pêche à la sardine	1785
	testament concernant un hambourgeois et états de service	

de divers marins (15 pièces)

5 - procuration d'un matelot (2 pièces) 1767-1768

2P97 : bureau des classes : documents divers

1 - remises faites par le bureau des armements de la Compagnie des Indes au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de divers bâtiments : 131 pièces 1726-1727

2 – bordereaux de versements de droits de contrôle et état de quittances contrôlées (39 pièces) 1727-1779

3 - états de dépenses diverses :

- conduite de l'équipage de l'Ardent, échoué à Quiberon
- paie de l'équipage du Bristol, avance aux équipages de 3 vaisseaux du roi armés à Brest (21 pièces) 1746-1748

4 - remises faites par le bureau des armements de la Compagnie des Indes au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de divers bâtiments : 210 pièces 1766-1767

2P98 : états des premiers paiements et des remises faits au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de bâtiments désarmés en 1727, 1728, 1729 et 1744-1745

405 pièces 1727-1745

2P100 : états des premiers paiements et des remises faits au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de bâtiments désarmés 1764

164 pièces

2P99 : états des premiers paiements et des remises faits au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de bâtiments désarmés 1766

164 pièces

2P103 :	remises faites par le bureau des armements de la Compagnie des Indes au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de divers bâtiments désarmés : 211 pièces	1724
2P102 :	remises faites par le bureau des armements de la Compagnie des Indes au bureau des classes de Port-Louis des sommes dues aux équipages de divers bâtiments désarmés : 290 pièces	1767
2P104 :	bureau des classes de Lorient : décomptes et remises faites au désarmement de plusieurs bâtiments : 122 pièces	1778
2P101 :	sommes acquises par des officiers, officiers mariniers et matelots sur divers bâtiments et non réclamées : versements faits à la caisse des Invalides et au receveur de l'amiral (100 pièces)	1721-1784

2 - Documents divers (1700-1789)

2P69 :	escadre du <i>Bonhomme Richard</i> , frégate <i>La Pallas</i> , frégate américaine <i>L'Alliance</i> , corvette <i>La Vengeance</i> : papiers divers consistant principalement en : - procurations, reconnaissances de dettes - réclamations de parts de prises - 18 liasses	1779-1787
2P70 :	<u>documents divers (1700-89)</u> - Rôle du <i>Bonhomme Richard</i> et remise de parts de prises de l'escadre : 17 pièces - Listes des morts et blessés de l'escadre de l'Inde et instructions sur la route pour aller à la côte d'Afrique - Escadre du duc d'Ainville : bordereaux et états concernant la	1779-1789 1781-1783

composition des équipages et les paiements effectués

(22 pièces) 1746-1747

- Procès-verbaux, inventaires des effets des morts,

lettres diverses (59 pièces) 1700-1786

- Réclamations de parfait paiement de part de prises à divers

ports (80 pièces) 1785-1786

2P71 : documents divers (1738-1773)

- Testaments et donations faits en mer (7 pièces) 1738-1772

- Rôles des journaliers employés à décharger la prise **Le Kaer**

- Certificats mortuaires et inventaires des effets des défunts de

divers bâtiments (90 pièces) 1765-1771

- Certificats de pilotage (7 pièces) 1767

- Remises aux héritiers des sommes laissées par les hommes

défunts sur divers bâtiments (5 pièces) 1768

- Procès-verbaux de désertions (11 pièces) 1768-1773

- Inventaires et ventes de hardes de matelots défunts (222 pièces) 1767-1773